



# **SYCOYIELD 2030**

Rapport annuel au 31 Décembre 2025

Société de gestion : SYCOMORE ASSET MANAGEMENT SA

Siège social : 14, avenue Hoche 75008 Paris

Dépositaire : BNP PARIBAS SA

## Sommaire

### Rapport de gestion

Politique d'investissement .....	4
Certification .....	21

### Comptes annuels

Bilan actif .....	26
Bilan passif .....	27
Compte de résultat .....	28

### Comptes annuels - Annexe

Stratégie d'investissement.....	30
Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices .....	31
Règles et méthodes comptables .....	34
Evolution des capitaux propres .....	39
Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice.....	40
Ventilation de l'actif net par nature de parts .....	41
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles) .....	42
Exposition sur le marché des obligations convertibles.....	43
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux .....	44
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle.....	45
Exposition directe sur le marché des devises .....	46
Exposition directe aux marchés de crédit.....	47
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie.....	48
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion.....	49
Créances et dettes : ventilation par nature.....	50
Frais de gestion, autres frais et charges .....	51
Engagements reçus et donnés.....	52
Autres informations .....	53
Détermination et ventilation des sommes distribuables .....	54
Inventaire.....	60
Inventaire des opérations à terme de devises.....	69

## SYCOYIELD 2030

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) .....	70
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part.....	72
Synthèse de l'inventaire .....	73

## RAPPORT DE GESTION

### COMMISSAIRE AUX COMPTES

PriceWaterHouseCoopers Audit

### POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

#### 01/25

La pression haussière sur les taux longs s'est poursuivie début janvier. Le taux 10 ans US a frôlé la barre des 4.80% avant de refluer au cours de la 2ème quinzaine. Le taux 10 ans allemand a suivi la même tendance, alimentée par une hausse des anticipations d'inflation. La prime de risque de la France a diminué. On observe une baisse des spreads au cours du mois : les BBB se resserrent d'environ 5bp et les BB d'environ 10bp. Le marché primaire a été dynamique, certaines opérations offrant une prime d'émission attrayante. Pour financer son hybride arrivant à échéance en fin d'année, La Poste a émis une nouvelle souche hybride à 6 ans notée BB+ avec un coupon de 5%, un niveau très attractif. Ipsos, désormais noté Baa3 par Moody's et BBB par Fitch, a émis une obligation 5 ans assortie d'un rendement de 3.80%. Elixior a convaincu le marché de sa convalescence et a été en mesure de refinancer son obligation 2026 avec une obligation 2030 moyennant un coupon de 5.625%, contre 3.75% pour l'ancienne.

#### 02/25

Le 10 ans US a poursuivi son reflux initié mi-janvier. La crainte de pressions inflationnistes suscitées par le programme de Trump, concrétisée par de mauvais chiffres d'inflation outre-Atlantique, laisse progressivement place à des craintes sur la croissance. La baisse de la confiance des consommateurs et la remontée de l'euro en sont des signes. Les taux longs européens ont baissé de près de 10bp. La prime de risque de la France a encore légèrement diminué. Les spreads se contractent sur tous les segments du crédit : les BBB se resserrent d'environ 10bp et les BB d'environ 15bp. Certaines émissions offraient une prime d'émission attrayante. Loxam, numéro 1 européen de la location de matériel, a refinancé des tombées 2026 avec une obligation 5 ans de coupon de 4.25%. Nous avons également souscrit à la Tier 2 de CCF Holdings, issu de la fusion de l'ancien CCF avec MyMoneyBank, toutes les deux détenues par le fonds Cerberus. Cet instrument est noté BB+, de maturité 10 ans rappelable à 5 ans, et offrait un rendement de 5.15%.

#### 03/25

L'annonce du plan de relance allemand a constitué une surprise positive, à la fois par son ampleur et par le consensus politique qui se dégage. Eu égard aux besoins de financement suscités par ce plan, les courbes de taux ont fortement été impactées, subissant un choc sur la partie longue inédit depuis la réunification allemande. Nous avons profité de la pentification des courbes pour rallonger la sensibilité du portefeuille. Les spreads des BBB restent stables alors que ceux des BB et des B s'écartent respectivement de 10 et 30bp. Le marché primaire a été très dynamique, offrant de nombreuses opportunités d'investissement compte tenu de la récente hausse des rendements. Le spécialiste du recyclage Séché a refinancé son acquisition à Singapour via une émission 5 ans notée BB offrant un coupon de 4,5%. Empark, un opérateur de parking en péninsule ibérique noté BB-, a refinancé sa dette à court terme via une obligation à taux variable d'échéance 5 ans, assortie d'une marge de 2,50%.

#### 04/25

Les annonces de tarifs douaniers lors du 'liberation day' le 2 avril ont entraîné une forte correction des actifs risqués, illustrée par une flambée de 100bp de l'indice Crossover. La posture plus conciliante adoptée ultérieurement par l'administration Trump a permis à l'indice de retracer 80% de sa hausse initiale. Grâce à la baisse des taux souverains - le rendement de l'OAT 5 ans perd 25bp sur le mois - les indices de crédit sont en territoire positif. L'Investment Grade, dont le spread n'augmente que de 10bp, surperforme le High Yield. La BCE a baissé comme prévu ses taux de 25bp et tout en soulignant les risques macro pesant sur la zone euro, ouvrant la porte à d'autres baisses. Le marché primaire a été interrompu par cette phase de volatilité mais s'est repris en fin de mois avec des transactions dignes d'intérêt. On citera les émissions d'Eircom, Stada et Infopro, trois émetteurs très peu exposés aux développements géopolitiques du moment.

**05/25**

La stabilisation temporaire de la guerre commerciale a permis aux marchés de poursuivre leur rebond. Cependant, l'inquiétude face à l'ampleur du déficit budgétaire américain exerce une pression sur les taux longs US. Le 5 ans allemand monte d'une dizaine de pbs. Les spreads avec la France et surtout l'Italie se resserrent, cette dernière voyant sa note Baa3 mise sous perspective positive par Moody's. L'indice Crossover revient vers 300 pbs, son niveau antérieur au déclenchement de la guerre commerciale. Le marché primaire a été très dynamique, après une quasi-fermeture en avril, rencontrant une demande importante de la part des investisseurs. Afin de protéger sa notation à long terme, le câbliez Prysmian a émis sa 1ère hybride, offrant un coupon de 5.25%, un niveau particulièrement attractif pour une notation BB et une durée initiale de 5 ans. AccorInvest a poursuivi le remaniement de sa structure de dette en émettant une triple-tranche d'échéances 2030 et 2032. AccorInvest est un 'spin-off' du groupe Accor et détient 576 hôtels d'une valeur de près de 8 milliards d'€. Il est noté B2/B.

**06/25**

La BCE a abaissé ses taux directeurs de 25bp. Le mouvement était largement anticipé. En revanche, son discours s'est avéré plus rigoureux que prévu. Les taux longs souverains ont légèrement augmenté, avec une pentification supplémentaire intervenue depuis le début du mois. Le spread Italie-Allemagne a diminué au cours du mois, en partie du fait des annonces outre-Rhin susceptibles de porter le déficit budgétaire à 3% dès 2026. Le spread France-Allemagne a lui légèrement monté. Le marché primaire est resté très dynamique. La demande des investisseurs reste forte, comme en atteste la poursuite de la baisse des spreads entamée à la mi-avril. La SSII italienne TeamSystem a émis une obligation 6 ans de 500M€ offrant un coupon de 5% pour une notation B+. L'offre porte sur des logiciels de gestion administrative vendus par abonnement : 85% des revenus de la société sont récurrents, lui assurant une bonne résilience quel que soit le contexte économique.

**07/25**

La perspective d'un accord commercial entre les Etats-Unis et plusieurs de ses partenaires comme l'Europe et le Japon a permis un climat porteur sur les marchés au mois de juillet. Sans décision de la part des banques centrales, les marchés sont dans l'attente d'un mouvement de baisse de la part de la Fed, et d'une dernière baisse de 25 bp de la BCE. Les courbes de taux ont poursuivi leur pentification, dans un contexte de moindre demande pour les obligations d'Etat. A l'opposé, les obligations d'entreprises continuent d'être largement plébiscitées : les spreads de crédit se sont à nouveau contractés. Cela touche les catégories : Investment Grade comme High Yield. Les flux de capitaux ont également été importants de la part des investisseurs, apportant un soutien ferme à la valorisation des marchés d'obligations corporate. Les premières publications de résultats ont permis de voir la résilience du secteur des équipementiers automobiles avec Forvia et OP Mobility, permettant à leurs obligations de progresser sur le mois. Dans la foulée, OP Mobility a réalisé une émission primaire sursouscrite plus de 10 fois, témoignant de la demande actuelle pour ces actifs.

**08/25**

Le discours de Jackson Hole a permis à Jérôme Powell de délivrer un message donnant la direction d'une probable baisse de taux pour la prochaine réunion, tandis que la Réserve Fédérale fait l'objet d'une pression importante de Donald Trump. Les spreads de crédit sont restés à un niveau bas, dans un contexte de forte demande de la part des investisseurs pour la classe d'actif, tant en Investment Grade qu'en High Yield. A l'inverse, l'incertitude politique en France sur fond de dégradation des finances publiques a causé un nouvel écartement des spreads souverains. Les publications de résultats du premier semestre se poursuivent, à ce stade les émetteurs présents en portefeuille ont délivré de manière consistante. Le fonds dispose des liquidités nécessaires pour profiter du retour des opérations primaires dès le début du mois de septembre.

**09/25**

Comme cela était largement anticipé, la Fed a baissé ses taux directeurs de 25bp et le marché table sur deux baisses supplémentaires d'ici la fin de l'année. En revanche, la BCE a laissé ses taux inchangés, se montrant un peu plus optimiste quant à la croissance de la zone Euro mais ne délivrant aucun signal relatif à la politique monétaire des prochains mois. Les spreads se sont compressés sur l'ensemble du crédit, induisant une surperformance du High Yield par rapport aux émetteurs les mieux notés. En particulier, la dégradation de la notation de la France et le rehaussement des notes italienne et espagnole n'ont eu que peu d'impact sur les primes de risque Corporate. Le marché primaire est resté très dynamique. L'opérateur suisse Matterhorn, propriété de Xavier Niel, a émis une obligation 5 ans pour financer l'acquisition de la majorité du capital de Monaco Telecom : le rendement est sorti proche de 4% pour une notation BB. L'équipementier automobile espagnol Gestamp, fabricant de pièces de carrosserie, a pu refinancer ses échéances courtes via une obligations 5 ans offrant un rendement de 4.40% pour une notation BB. Unibail a réémis une obligation hybride assortie d'une 1ère date de rappel en juin 2031. Le coupon était de 4.75% pour une notation Ba1/BBB-.

# SYCOYIELD 2030

## 10/25

La faillite de l'équipementier automobile américain First Brands a jeté un froid sur les marchés de la dette privée, avec une forme de contagion sur les marchés obligataires High Yield. Cependant les résultats du troisième trimestre globalement en ligne avec les attentes ont permis une reprise en fin de mois. Certaines entreprises ont eu des publications particulièrement robustes comme Accor ou Unibail, d'autres ont connu des 'upgrades' de rating comme Altea. Malgré le 'shutdown' américain plus long que d'ordinaire, privant le pays de statistiques, la Fed a poursuivi son cycle de baisse de taux permettant une détente sur les taux longs. Les marchés primaires sont restés particulièrement dynamiques en octobre, nous avons notamment participé aux émissions Aegis (Verisure) et Séché Environnement.

## 11/25

Les taux souverains € sont restés relativement stables en novembre. Les primes de risque française et italienne ont diminué. Les craintes de bulle liée à l'intelligence artificielle ont entraîné une hausse de la volatilité des actifs risqués, alimentant une légère hausse des spreads au cours du mois. Le marché anticipe une stabilité des taux BCE pour les prochains mois. En revanche, les attentes de baisse de taux de la Fed se sont avérées volatiles et tablent maintenant sur une baisse lors de la réunion de décembre, ainsi que deux autres baisses en 2026. Le marché primaire est resté dynamique, tant sur l'Investment grade que sur le HY. Le distributeur espagnol Eroski - dont la gouvernance est de type coopératif - a refinancé sa dette via l'émission d'une obligation de maturité 5 ans et demi, assortie d'un coupon de 5.75% pour une notation B1/BB-. L'opérateur Telecom US Verizon a émis une hybride offrant un rendement de 4% pour une notation BBB : un niveau attractif selon nous.

## 12/25

Les taux longs € ont subi des tensions au cours du mois, accentuant la pentification des courbes de taux souveraines. Le marché s'inquiète de l'ampleur des émissions publiques en 2026, liée aux importants déficits budgétaires en vue en France et en Allemagne. La BCE a laissé ses taux inchangés, comme prévu. Le marché anticipe des taux courts stables pour les douze prochains mois. La prime de risque française a diminué, aidée en cela par le vote du PLFSS. Les spreads de crédit se sont détendus sur tous les compartiments, dans un contexte de tarissement du marché primaire. Il en résulte une forte surperformance des indices HY vs 'Investment Grade', dont les indices sont en territoire négatif. L'éditeur de jeux de société Asmodee, un spin-off du groupe de media suédois Ambracer, a émis une obligation d'échéance 2031 afin de refinancer la 'FRN' émise un an plus tôt. La trajectoire de résultats très favorable d'Asmodee a facilité l'excellent accueil réservé par le marché à cette émission, avec une baisse de coupon de 150bp à la clef. Celsa est un producteur espagnol d'acier circulaire à faibles émissions. Il a levé €1.2b sur le marché obligataire afin de rallonger sa dette. Le coupon de 8.25% pour une notation B/B2 et une maturité de 5 ans nous a semblé attractif.

## CHANGEMENTS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE

Néant

Sur la période, le fonds enregistre les performances suivantes :

Part	Performance sur la période*
IC	+5.28%
ID	+5.28%
RC	+4.75%

\* Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/24			31/12/25		
	Valeur de la part	Nombre de parts	Actif net total	Valeur de la part	Nombre de parts	Actif net total
SYCOYIELD 2030 IC	107.13	313 472.98		112.79	469 315.99	
SYCOYIELD 2030 ID	107.14	1 037.67		109.23	2 155.27	
SYCOYIELD 2030 RC	106.62	1 776 999.93	223 161 760.76	111.68	4 184 587.18	520 518 376.04

## **INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE**

Au 31 décembre 2025, le FCP ne détenait aucune part ou action d'OPCVM gérés par Sycomore Asset Management.

## **MOUVEMENTS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE**

<b>MOUVEMENTS</b>		<b>MOUVEMENTS</b>	
Achat Actions	0	Achat OPC	0
Vente Actions	0	Vente OPC	0
Achat Future	0	Achat Obligations	439
Vente Future	0	Vente Obligations	121
Achat CFD	0	Achat ETF	0
Vente CFD	0	Vente ETF	0

## **Eligibilité au PEA**

Le FCP n'est pas éligible au PEA.

## **Instruments dérivés**

Le FCP intervient sur l'ensemble des marchés réglementés ou organisés français et étrangers, ou dans le cadre d'opérations de gré à gré. Les instruments utilisés sont des futures et options sur taux d'intérêts et devises, ainsi que des contrats de change à terme. Ces instruments permettent d'exposer ou de couvrir le portefeuille vis-à-vis du risque de taux, du risque de crédit et du risque de change (celui-ci étant limité à 10% de l'actif net), sans possibilité de surexposition. Ces instruments ne peuvent représenter plus de 40% de l'actif net du FCP. L'engagement du FCP sur les marchés à terme via des instruments dérivés est limité à une fois l'actif net, cet engagement étant apprécié par la méthode de l'engagement.

## **Titres intégrant des dérivés**

Le FCP intervient sur des instruments financiers intégrant des dérivés avec des sous-jacents de nature action. Il s'agit de supports obligataires auxquels sont attachés un droit de conversion ou de souscription et plus particulièrement les obligations convertibles, les obligations convertibles échangeables en actions nouvelles ou existantes et les obligations avec bons de souscription d'actions remboursables. Ils peuvent représenter jusqu'à 100% de l'actif net du FCP, l'exposition indirecte aux actions, calculée selon le delta de l'obligation convertible, étant quant à elle limitée à 10% de l'actif net du FCP.

Il n'est pas prévu de recourir à des contrats d'échange sur rendement global (« Total Return Swaps ») dans le cadre de la gestion du FCP.

## **MESURE DU RISQUE GLOBAL**

Le risque global du FCP, servant à rendre compte du surcroît de risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés, est réalisé selon la méthode du calcul de l'engagement.

## **Recours aux acquisitions et cessions temporaires de titres**

Il n'est pas prévu de recourir aux acquisitions et cessions temporaires de titres dans le cadre de la gestion du FCP.

## **Sélection des intermédiaires**

Sycomore Asset Management sélectionne et évalue les intermédiaires avec lesquels elle est en relation, pour ne retenir que ceux offrant la plus grande efficacité dans leur domaine d'intervention, de manière à servir au mieux l'intérêt des investisseurs. A cette fin, un Comité de sélection se réunit au moins une fois par an pour évaluer les performances des intermédiaires déjà sélectionnés et décide de la sélection de nouveaux intermédiaires. La sélection et l'évaluation des intermédiaires prend en compte, outre les commissions et frais liés à l'acquisition ou la vente de titres, d'autres facteurs tels que la capacité à trouver des blocs, à traiter des ordres sur des valeurs à faible liquidité, ou encore la bonne compréhension des instructions.

Sycomore Asset Management ne bénéficie d'aucune sorte de commission en nature (soft commissions).

## **COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION**

Sycomore Asset Management tient à la disposition des porteurs, sur son site internet ([www.sycomore-am.com](http://www.sycomore-am.com)), un document intitulé « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation », qui présente les conditions dans lesquelles il a été recouru, pour l'année précédente, à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

## **INFORMATION SUR L'INTEGRATION DES CRITERES ESG DANS LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT**

En réponse aux exigences de l'Art 173 – VI de la loi de transition énergétique pour la croissance verte et conformément aux dispositions du décret n° 2012-132 du 30 janvier 2012 relatif à l'information par les sociétés de gestion de portefeuille des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance pris en compte dans leur politique d'investissement, Sycomore Asset Management tient à la disposition des porteurs, sur son site internet ([www.sycomore-am.com](http://www.sycomore-am.com)), un document intitulé « Politique d'intégration ESG », qui présente les principes, les outils d'analyse, les ressources humaines dédiées à l'intégration ESG, ainsi que la politique de transparence, de vote et d'engagement de Sycomore AM.

## **REMUNERATION DU PERSONNEL DE LA SOCIETE DE GESTION AU TITRE DE L'ANNEE 2025\***

*Extrait de la politique de rémunération de Sycomore AM mise à disposition sur le site internet de la société [www.sycomore-am.com](http://www.sycomore-am.com)*

Conformément à la réglementation issue des directives 2011/65/CE (dite « AIFM ») et 2014/91/CE (dite « UCIT V »), Sycomore AM (SAM) a établi une politique de rémunération. Elle a pour objectifs de promouvoir l'alignement des intérêts entre les investisseurs, la société de gestion et les membres de son personnel, ainsi qu'une gestion saine et efficace des risques des portefeuilles gérés et de la société de gestion, en tenant compte de la nature, la portée et la complexité des activités de SAM.

### **1. Principes relatifs à la détermination et au versement des rémunérations de l'ensemble du personnel**

La rémunération du personnel de SAM se compose au minimum des éléments suivants :

- Une rémunération fixe ;
- Une rémunération variable, qui récompense la performance individuelle et collective des unités de travail ;
- Des dispositifs complémentaires faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire à l'échelle de la société de gestion, en vigueur ou à venir, tels que l'intéressement, la participation...

Le cas échéant, certains membres du personnel peuvent :

- Bénéficier directement ou indirectement d'une participation dans le capital de SAM ;
- Bénéficier de la mise à disposition ou de la prise en charge d'un logement.

Un équilibre approprié est établi entre les parts fixe et variable de la rémunération globale des membres du personnel.

### **2. Gouvernance et contrôle des rémunérations**

La Politique de rémunération est définie et adoptée par la direction générale de la société de gestion, après avis du Directeur des Ressources Humaines (DRH) et du Responsable Conformité et Contrôle Interne (RCCI).

Sa mise en œuvre fait l'objet, au moins une fois par an, d'une évaluation interne par le RCCI, qui vérifie que cette mise en œuvre est conforme à la politique et aux procédures de rémunération adoptées par la direction générale.

Un comité des rémunérations réunit une fois par an le Président Directeur Général de SAM et deux membres n'appartenant pas au personnel de SAM, l'un de ces derniers présidant le comité. Il a pour missions d'examiner annuellement la mise en œuvre de la Politique de rémunération et de fournir des avis à la direction générale relativement à la définition ou à la mise en œuvre de cette Politique.

### 3. Personnel Identifié

Certains membres du personnel sont identifiés dans la présente sous le vocable de « Personnel Identifié ». Conformément à la réglementation en vigueur, le Personnel Identifié comprend les collaborateurs dont l'activité professionnelle peut avoir une influence significative, de par leurs décisions, sur le profil de risque de la société et/ou des produits gérés.

Le périmètre du Personnel Identifié est déterminé par la Direction RH et validé par le RCCI. Il est ensuite approuvé par la direction générale.

### 4. Détermination des montants théoriques de rémunération variable

A l'issue de chaque exercice SAM détermine la valeur ajoutée créée par l'entreprise. Un pourcentage de cette valeur ajoutée constitue le budget global de rémunération (fixe et variable).

Une fois ce budget global de rémunération calculé, tous les membres du personnel font l'objet d'une évaluation annuelle à l'issue de laquelle un montant théorique de rémunération variable individuelle est déterminé, dans les limites du budget global de rémunération variable.

### 5. Modalités de versement de la rémunération variable

Pour les membres du personnel n'appartenant pas au Personnel Identifié et pour le Personnel Identifié dont la rémunération variable envisagée lors des entretiens d'évaluation demeure inférieure au seuil déterminé dans les conditions fixées à l'article 6 de la présente politique, ladite rémunération variable devient acquise.

Pour le Personnel Identifié, hors responsables des fonctions de contrôle, dont la rémunération variable déterminée lors des entretiens d'évaluation excède le seuil déterminé dans les conditions fixées à l'article 6 de la présente politique, le dispositif applicable à la rémunération variable est le suivant :

- 50% de la rémunération variable due devient acquise et payable en numéraire au jour du paiement des salaires du mois de janvier.
- 50% de la rémunération variable due sera versée progressivement sur les trois années civiles suivantes, au prorata, et prendra une forme numéraire indexée sur des indicateurs permettant de vérifier l'alignement des intérêts du Personnel Identifié et des investisseurs.

Pour le Personnel Identifié assumant la responsabilité des fonctions de contrôle, dont la rémunération variable excède le seuil déterminé dans les conditions fixées à l'article 6, le dispositif applicable à la rémunération variable est le suivant :

- 50% de la rémunération variable due au titre des entretiens d'évaluation devient acquise et payable en numéraire au jour du paiement des salaires du mois de janvier.
- 50% de la rémunération variable due sera versée progressivement sur les trois années civiles suivantes, au prorata, et prend une forme numéraire fixe.

Une mesure de simplification opérationnelle pourra mise en œuvre relativement à l'indexation des tranches de rémunération variable à percevoir, selon la situation de chaque membre du Personnel Identifié.

Dans tous les cas toute rémunération variable ne sera versée que si elle est compatible avec la situation financière de la société de gestion dans son ensemble et si elle est justifiée par les performances de l'unité opérationnelle, des portefeuilles et du Personnel Identifié concerné.

Le Personnel Identifié est tenu de s'engager à ne pas utiliser de stratégies de couverture personnelle ou d'assurances liées à leur rémunération ou à leurs responsabilités pour contrecarrer l'incidence des dispositions précédentes. De même, la rémunération variable n'est pas versée par le biais d'instruments ou de méthodes qui facilitent le contournement des exigences de la réglementation et de la présente politique.

### 6. Principe de proportionnalité

Conformément à la réglementation en vigueur, il est précisé que le dispositif mentionné à l'article 5 trouve à s'appliquer uniquement aux membres du Personnel Identifié dont la rémunération variable excède un seuil fixé par la direction générale.

### 7. Rémunération variable garantie

La rémunération variable garantie est exceptionnelle, ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

## SYCOYIELD 2030

Montant total des rémunérations fixes de l'ensemble du personnel de la société de gestion : 6 589 K€  
Montant total des rémunérations variables de l'ensemble du personnel de la société de gestion : 3 419 K€  
Nombre de bénéficiaires : 70, dont 36 de la catégorie Personnel Identifié  
Montant total des rémunérations fixes et variables du Personnel Identifié : 7 757 K€

Les montants indiqués couvrent l'ensemble des activités de la société de gestion pour l'année 2025.  
NB : Les données relatives à la rémunération n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes de l'OPC.

\* \* \*

SYCOMORE ASSET MANAGEMENT S.A.  
14, avenue Hoche  
75008 Paris  
Tél. : 01.44.40.16.00 | Fax : 01.44.40.16.01  
E-mail : [info@sycomore-am.com](mailto:info@sycomore-am.com)

## Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : SYCOYIELD 2030  
 Identifiant d'entité juridique : 9695 000JJ06VJFYEPF 46  
 Date de publication : 29/01/2026

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : \_\_\_%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : \_\_\_%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 54% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

## Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Fonds met en œuvre des filtres d'exclusion pour les principaux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) identifiés, selon le modèle exclusif SPICE décrit ci-dessous de la politique d'exclusion de la société de gestion (Sycomore AM) et de l'analyse des controverses.

### ● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?*

Le Fonds évaluera l'atteinte de chacun des critères environnementaux ou sociaux à l'aide des indicateurs de durabilité suivants, entre autres :

#### Au niveau des sociétés détenues :

- **Notation SPICE des sociétés détenues en portefeuille :** SPICE<sup>[1]</sup> est l'acronyme de Société et Sous-traitants, Collaborateurs, Investisseurs, Clients et Environnement. Cette notation évalue la performance durable des entreprises. Elle intègre l'analyse des risques et opportunités économiques, de gouvernance, environnementaux, sociaux et sociétaux dans les pratiques commerciales et dans les offres de produits et services des sociétés. L'analyse prend en compte un ensemble de critères à partir desquels une note entre 1 et 5 par lettre de SPICE est obtenue. Ces 5 notes sont pondérées de telle sorte que les enjeux environnementaux pèsent 20% (note E de SPICE), sociaux 40% (notes S, P et C) et de gouvernance 20% (50% de la note I). En 2025, le fonds avait une note moyenne pondérée SPICE de 3.4/5.
- **Conformité des sociétés détenues en portefeuille à la politique d'exclusion ISR de Sycomore AM.**
- **Conformité des sociétés détenues en portefeuille au processus d'analyse des controverses de Sycomore AM.**

[1] D'autres informations sont disponibles sur le site Internet indiqué à la fin du présent document

### ● *...et par rapport aux périodes précédentes ?*

En 2024, le fonds avait une note moyenne pondérée SPICE de 3.4/5.

### ● *Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?*

Le Fonds réalisera partiellement des investissements durables ayant un objectif social ou environnemental. Les investissements sont qualifiés de durables s'ils sont identifiés comme contribuant positivement aux enjeux environnementaux ou sociaux à travers leurs produits ou services ou à travers leurs pratiques.

La qualification d'un investissement durable requiert 1/ l'atteinte d'un score minimal sur au moins l'un des indicateurs de contribution positive de la définition d'investissement durable établie par Sycomore AM, 2/ l'absence de préjudices importants, 3/ des pratiques de bonne gouvernance. Ces éléments sont détaillés dans la politique d'intégration ESG de Sycomore AM.

*Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?*

Quatre niveaux sont mis en place pour éviter que des objectifs environnementaux ou sociaux durables ne soient affectés de manière significative, sur une base *ex ante*, avant toute décision d'investissement.

En effet, les investissements ciblés par un ou plusieurs des critères ci-dessous ne seront pas considérés comme un investissement durable :

1. Conformément à la politique d'exclusion ISR de Sycomore AM<sup>[2]</sup> : les activités sont limitées pour leurs impacts sociaux ou environnementaux controversés, tels que définis et revus chaque année dans la politique de base de Sycomore AM (applicable à tous les investissements directs de Sycomore AM) et dans la politique d'investissement socialement responsable (ISR) (applicable à tous les OPCVM, mandats et fonds dédiés gérés selon une stratégie ISR).
2. Entreprises visées par une controverse de niveau 3/3<sup>[3]</sup>: identifiées sur la base de l'analyse approfondie des controverses par Sycomore AM. La classification de controverse la plus grave (-3 sur l'échelle de Sycomore AM, qui va de 0 à -3) est considérée comme enfreignant l'un des principes du Pacte mondial des Nations unies.
3. Notation SPICE inférieure à 3/5 : La méthodologie SPICE porte sur l'ensemble des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance ciblés par les indicateurs des incidences négatives sur les facteurs de durabilité énumérés dans la norme technique réglementaire provisoire (Regulatory Technical Standards). Une notation plus basse, inférieure à 3/5, indique une performance de durabilité plus faible sur un ou plusieurs impacts négatifs.
4. Selon la politique d'incidence négative de principe (PAI) de Sycomore AM<sup>[4]</sup>: une politique PAI visant à identifier les risques supplémentaires d'impacts importants pour les enjeux environnementaux et sociaux visés par les indicateurs PAI énumérés dans le tableau 1 de l'annexe I est mise en œuvre. Les sociétés répondant à tous les critères d'exclusion relatifs aux émissions de GES, à la biodiversité, à l'eau, aux déchets, à l'égalité des sexes, aux principes du Pacte mondial des Nations unies / Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales conformes, ou aux armes controversées, ne seront pas déclarées comme « durables ».

<sup>[2]</sup> D'autres informations sont disponibles sur le site Internet indiqué à la fin du présent document

<sup>[3]</sup> Ibid

<sup>[4]</sup> Ibid

*Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Les indicateurs concernant les incidences négatives sont pris en comptes à travers :

- la politique PAI de Sycomore AM, qui s'appuie directement sur les indicateurs figurant au tableau 1 de l'annexe I et tous les indicateurs pertinents indiqués dans les tableaux 2 et 3. Pour plus d'information, veuillez vous référer à notre politique de prise en compte des principales incidences négatives (*Principal Adverse Impact, PAI*) disponible sur notre site internet<sup>[5]</sup>.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions

environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- la politique d'exclusion qui vise des indicateurs d'impact négatif sur la durabilité, notamment les armes controversées, l'exposition au secteur des combustibles fossiles, la production de pesticides chimiques, et plus généralement, a été rédigée pour cibler des entreprises qui enfreignent les principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales
- la gestion des controverses, avec l'exclusion des émetteurs faisant l'objet de controverses très sévères évaluées à -3 sur une échelle de sévérité de 0 à -3
- la notation SPICE, avec une exclusion des émetteurs ayant une notation strictement inférieure à 3/5.

[5] <https://fr.sycomore-am.com/telecharger/1725290979>

*Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Le développement du cadre d'analyse de Sycomore AM « SPICE » ainsi que la politique d'exclusion s'inspirent des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, du Pacte mondial des Nations unies, des normes internationales de l'Organisation internationale du Travail et des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Pour évaluer la valeur fondamentale d'une entreprise, les analystes examinent méthodologiquement comment une société interagit avec ses parties prenantes. Cette analyse fondamentale vise à comprendre les enjeux stratégiques, les modèles économiques, la qualité de la gouvernance et le degré d'intégration des enjeux de durabilité, ainsi que les risques et les opportunités auxquels l'entreprise est confrontée. Sycomore AM a également défini sa politique en matière de droits de l'homme conformément aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

En dépit de la diligence raisonnable décrite ci-dessus visant à déceler des violations potentielles des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, le respect effectif des émetteurs analysés ne peut jamais être garanti.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.*

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

*Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives, ainsi que toutes les autres incidences défavorables, sont prises en compte pour tout investissement du portefeuille à travers l'analyse et les résultats SPICE, complétés par la politique d'exclusion de Sycomore AM.

La méthodologie SPICE porte sur l'ensemble des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance ciblés par les indicateurs des incidences négatives sur les facteurs de durabilité énumérés dans la norme technique réglementaire (Regulatory Technical Standards).

Plus concrètement, le modèle d'analyse fondamentale SPICE de Sycomore AM est un modèle intégré permettant d'avoir une vision holistique des entreprises de l'univers d'investissement. Il a été élaboré en tenant compte des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Il intègre pleinement les facteurs ESG afin de saisir comment les entreprises gèrent les impacts négatifs ainsi que les opportunités durables clés suivant une approche de double matérialité. La politique PAI de Sycomore AM détaille comment les enjeux couverts par les PAI sont couverts par SPICE.

Les informations relatives aux principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité seront publiées dans le rapport annuel du Fonds.



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

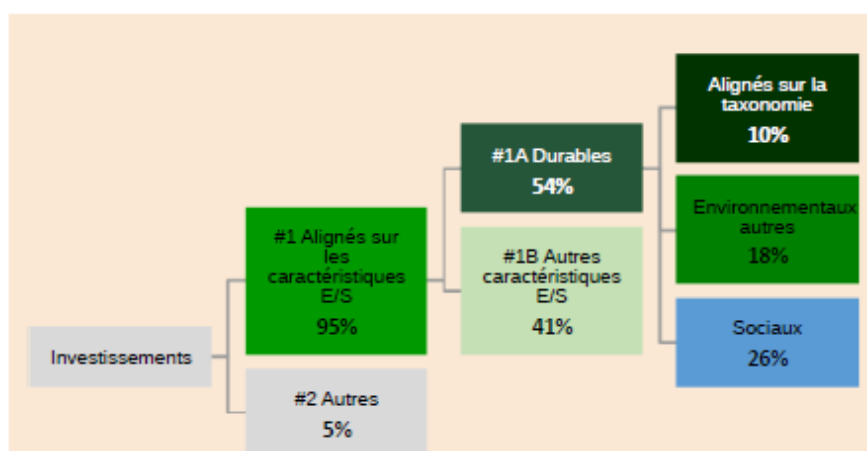
Largest Investments	Sector	% Assets	Country
LOXAM SAS	Industrials	2.05	FRA
Altarea SCA	Real Estate	1.97	FRA
Zegona Finance Plc	Communication Services	1.88	GBR
Banijay Entertainment SASU	Communication Services	1.85	FRA
Roquette Freres Societe anonyme	Health Care	1.83	FRA
Unibail-Rodamco-Westfield SE Stapled Secs Cons of 1 Sh Unibail Rodamco + 1 Sh WFD Unib Rod	Real Estate	1.81	FRA
Fnac Darty SA	Consumer Discretionary	1.76	FRA
RCI Banque SA	Consumer Discretionary	1.72	FRA
Mobilux Finance SAS	Consumer Discretionary	1.67	FRA
Forvia SE	Consumer Discretionary	1.63	FRA
La Poste SA	Industrials	1.62	FRA
Accor SA	Consumer Discretionary	1.61	FRA
ONE HOTEL GMBH % 24-02/04/2031	None	1.61	None
eircom Finance DAC	Communication Services	1.51	IRL
EVOCA SPA 24-09/04/2029 FRN	None	1.49	None

## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



## ● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

## ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Sector	%
Consumer Discretionary	17.58
Industrials	16.47
Communication Services	12.29
Financials	8.69
Utilities	5.70
Materials	5.41
Real Estate	4.02
Health Care	3.75
Consumer Staples	3.21

Sector	%
Information Technology	1.44

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

- *Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup> ?*

Oui:

Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire

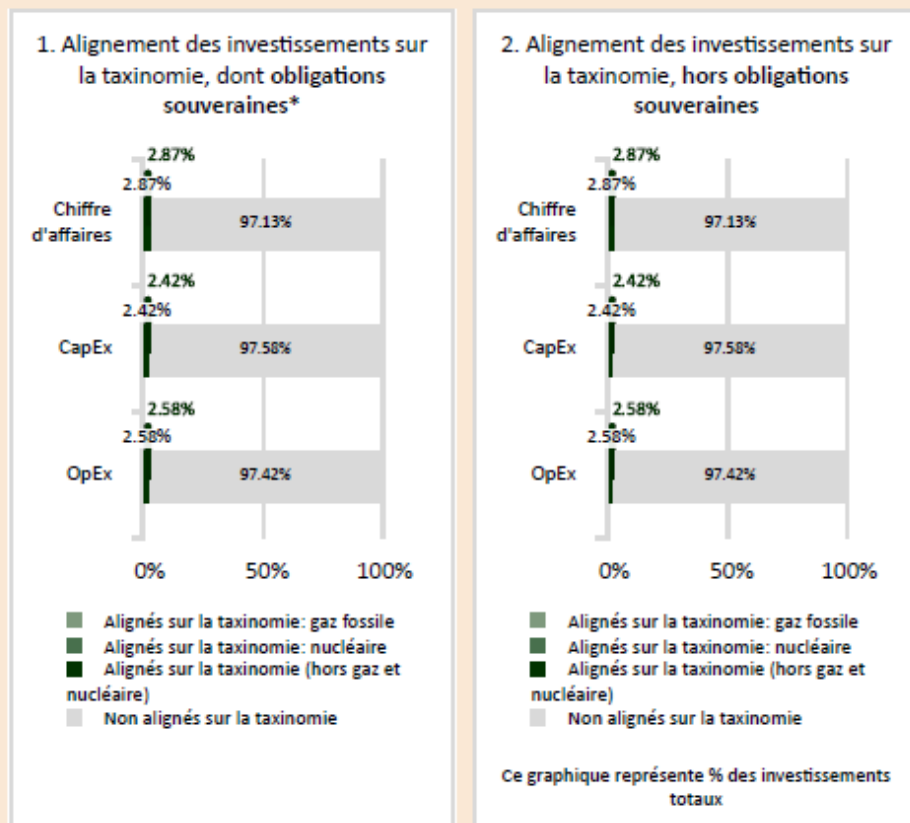
Non

1. Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (atténuation du changement climatique) et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimés en pourcentage:

- du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

## ● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Les informations disponibles à la date de ce rapport ne permettent pas d'afficher cette donnée.

## ● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a augmenté de 8% à 10% par rapport à la période précédente.



**Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE représente 18%.



## Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

49% des investissements du portefeuille étaient des investissements durables avec un objectif social.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

5% des investissements étaient de la trésorerie ou équivalents de trésorerie. Ces investissements n'étaient pas soumis à des garanties environnementales ou sociales minimales.



## Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de la vie de n'importe quel investissement réalisé par le fonds :

- Sur une base *ex ante* (avant l'investissement dans une entreprise) : chaque investissement doit répondre à au moins l'un des quatre critères fixés par le fonds, identifiés comme apportant des réponses à des défis de développement durable. Identifier si l'investissement répond à un objectif environnemental ou un objectif social est un prérequis de l'analyse avant investissement.
- Sur une base continue pendant la période de détention et *ex post* (après désinvestissement) :
  - Les analyses sont mises à jour périodiquement au gré des événements liés à l'entreprise. Les controverses par exemple, sont examinées sur un pas de temps quotidien. N'importe quel événement remettant en cause l'éligibilité de l'entreprise aux critères d'investissement du fonds, ou qui entrerait dans le champ de la politique d'exclusion applicable au fonds, générerait des actes de gestion, pouvant aller jusqu'au désinvestissement complet, en conformité avec les procédures internes de Sycomore AM.
  - L'engagement et l'exercice des droits de vote au cours de la détention d'actions apportent également une valeur ajoutée en matière de durabilité. L'engagement du fonds consiste à :
    - Dialoguer avec les entreprises en portefeuille pour bien comprendre leurs enjeux ESG ;
    - Encourager les sociétés à rendre publiques leurs stratégies, politiques et performances ESG ;
    - Suite à une controverse, inciter la société à être transparente et prendre des mesures correctives ;
    - Au cas par cas, participer à des initiatives d'engagement collaboratif ;
    - A travers l'exercice de des droits de vote, poser des questions, refuser des résolutions ou soutenir des résolutions externes.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- *En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?*  
Non applicable.
- *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?*  
Non applicable.
- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*  
Non applicable.
- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*  
Non applicable.



# **SYCOYIELD 2030**

Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)





**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2025**

**SYCOYIELD 2030**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
SYCOMORE ASSET MANAGEMENT  
14, avenue Hoche  
75008 PARIS

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement SYCOYIELD 2030 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208  
Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208  
Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

*Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier*

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208  
Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre.  
Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers  
92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672  
006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-  
Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

## **SYCOYIELD 2030**

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2025 - Page 4**

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

2026.04.09 18:22:48  
+0200

## Bilan actif (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	-	-
<b>Titres financiers</b>	-	-
<b>Actions et valeurs assimilées (A) <sup>(*)</sup></b>	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations convertibles en actions (B) <sup>(*)</sup></b>	<b>68,796.00</b>	<b>158,326.41</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	68,796.00	158,326.41
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées (C) <sup>(*)</sup></b>	<b>439,016,924.43</b>	<b>170,044,338.64</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	439,016,924.43	170,044,338.64
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances (D)</b>	<b>55,793,193.27</b>	<b>31,844,414.53</b>
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	55,793,193.27	31,844,414.53
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	-	<b>7,120,801.00</b>
OPCVM	-	7,120,801.00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
<b>Dépôts (F)</b>	-	-
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Prêts (I)</b>	-	-
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	-	-
<b>Sous Total actifs éligibles I= (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>494,878,913.70</b>	<b>209,167,880.58</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>1,569,734.99</b>	<b>2,913,539.23</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>24,548,013.27</b>	<b>11,334,976.39</b>
<b>Sous-Total actifs autres que les actifs éligibles II <sup>(*)</sup></b>	<b>26,117,748.26</b>	<b>14,248,515.62</b>
<b>TOTAL ACTIF I+II</b>	<b>520,996,661.96</b>	<b>223,416,396.20</b>

<sup>(\*)</sup> Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

## Bilan passif (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
<b>Capitaux propres :</b>	-	-
Capital	496,652,227.63	209,329,764.34
Report à nouveau sur revenu net	16.80	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	23,866,131.61	13,831,996.42
Capitaux propres I :	520,518,376.04	223,161,760.76
Passifs de financement II	-	-
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>520,518,376.04</b>	<b>223,161,760.76</b>
<b>Passifs éligibles :</b>	-	-
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts (C)	-	-
Autres passifs éligibles (D)	-	-
<b>Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D</b>	-	-
<b>Autres passifs :</b>	-	-
Dettes et comptes d'ajustement passifs	478,285.92	254,635.44
Concours bancaires	-	-
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>478,285.92</b>	<b>254,635.44</b>
<b>TOTAL PASSIFS : I+II+III+IV</b>	<b>520,996,661.96</b>	<b>223,416,396.20</b>

## Compte de résultat (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
<b>Revenus financiers nets</b>	-	-
<b>Produits sur opérations financières</b>	-	-
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	15,164,252.83	2,684,417.77
Produits sur titres de créances	1,656,293.18	221,555.97
Produits sur des parts d'OPC	-	-
Produits sur Instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	266,482.31	128,732.19
<b>Sous-total Produits sur opérations financières</b>	<b>17,087,028.32</b>	<b>3,034,705.93</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>	-	-
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur Instruments financiers à terme	-	-
Charges sur Opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-	-
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	-	-
<b>Total Revenus financiers nets (A)</b>	<b>17,087,028.32</b>	<b>3,034,705.93</b>
<b>Autres produits :</b>	-	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
<b>Autres Charges :</b>	-	-
Frais de gestion de la société de gestion	-3,670,284.64	-737,322.02
Frais d'audit, d'études des Fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
<b>Sous total Autres produits et Autres charges (B)</b>	<b>-3,670,284.64</b>	<b>-737,322.02</b>
<b>Sous total revenus nets avant compte de régularisation (C)= A + B</b>	<b>13,416,743.68</b>	<b>2,297,383.91</b>

## SYCOYIELD 2030

<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>3,966,634.64</b>	<b>3,962,897.88</b>
<b>Sous-total Revenus nets I = C + D</b>	<b>17,383,378.32</b>	<b>6,260,281.79</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Plus et moins-values réalisées	1,259,508.69	26,599.28
Frais de transactions externes et frais de cession	-	-32.29
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
<b>Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E</b>	<b>1,259,508.69</b>	<b>26,566.99</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F</b>	<b>627,447.10</b>	<b>-457,163.20</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F</b>	<b>1,886,955.79</b>	<b>-430,596.21</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	3,963,278.80	4,202,810.74
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
<b>Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G</b>	<b>3,963,278.80</b>	<b>4,202,810.74</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H</b>	<b>632,518.70</b>	<b>3,799,500.10</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H</b>	<b>4,595,797.50</b>	<b>8,002,310.84</b>
<b>Acomptes :</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice L	-	-
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K+L</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Impôt sur le résultat V</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>23,866,131.61</b>	<b>13,831,996.42</b>

## STRATEGIE ET PROFIL DE GESTION

### OBJECTIF DE GESTION

Le FCP a pour objectif de générer à l'horizon 2030 - soit environ 7 ans au moment de son lancement - une performance nette de frais en ligne avec les marchés d'obligations émises principalement par des émetteurs privés de toute notation et dont la maturité moyenne se situe en 2030.

Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds. Ces hypothèses de marché comprennent un risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un ou plusieurs émetteurs présents en portefeuille. Si ces risques se matérialisaient de manière plus importante que prévue dans les hypothèses du gestionnaire financier, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. Par ailleurs, cet objectif est fondé sur les conditions de marché au moment de l'ouverture du FCP et n'est valable qu'en cas de souscription à ce moment. En cas de souscription ultérieure, la performance dépendra des conditions de marché prévalant à ce moment, qui ne peuvent être anticipées et pourraient donc conduire à une performance différente.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques.

## Éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices

### Catégorie de classe IC (Devise: EUR)

	31/12/2024	31/12/2025
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>		
Parts C	107.13	<b>112.79</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	33,585.46	<b>52,935.28</b>
<b>Nombre de titres</b>		
Parts C	313,472.9841	<b>469,315.9878</b>

	31/12/2024	31/12/2025
<b>Date de mise en paiement</b>	31/12/2024	31/12/2025
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-
<b>Distribution unitaire sur revenus nets</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes</b>		
Parts C	-0.20	<b>0.40</b>
<b>Capitalisation unitaire sur revenus</b>		
Parts C	3.40	<b>4.25</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

# SYCOYIELD 2030

## Catégorie de classe RC (Devise: EUR)

	31/12/2024	31/12/2025
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>		
Parts C	106.62	<b>111.68</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	189,465.12	<b>467,347.68</b>
<b>Nombre de titres</b>		
Parts C	1,776,999.9290	<b>4,184,587.1843</b>

	31/12/2024	31/12/2025
<b>Date de mise en paiement</b>	31/12/2024	31/12/2025
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-
<b>Distribution unitaire sur revenus nets</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes</b>		
Parts C	-0.20	<b>0.40</b>
<b>Capitalisation unitaire sur revenus</b>		
Parts C	2.92	<b>3.67</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

# SYCOYIELD 2030

## Catégorie de classe ID (Devise: EUR)

	31/12/2024	31/12/2025
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>		
Parts D	107.14	<b>109.23</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	111.18	<b>235.42</b>
<b>Nombre de titres</b>		
Parts D	1,037.6669	<b>2,155.2725</b>

	31/12/2024	31/12/2025
<b>Date de mise en paiement</b>		
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-
<b>Distribution unitaire sur revenus nets</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	3.39	<b>4.16</b>
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes</b>		
Parts D	-0.20	-
<b>Capitalisation unitaire sur revenus</b>		
Parts D	-	-

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est l'Euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Synthèse de l'offre de gestion

Part	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Valeur liquidative d'origine	Souscripteurs concernés	Commission de souscription	Frais de fonctionnement et de gestion
IC	FR001400MCP8	Capitalisation	EUR	100€	Souscripteurs « contrepartie éligible » au sens de la Directive 2004/39/CE, souscripteurs « investisseur professionnel » au sens de l'article I de l'annexe II de la Directive 2014/65/CE, et tous souscripteurs dans le cadre de services de gestion sous mandat ou de conseil en investissement sur une base indépendante au sens de la Directive 2014/65/CE, pour lesquels les fournisseurs de ces services ne sont pas autorisés à accepter, en les conservant, des droits, commissions ou tout autre avantage pécuniaire ou non	7% Taux maximum	0.50% TTC annuel maximum

## SYCOYIELD 2030

					pécuniaire payé ou accordé par la société de gestion ou le commercialisateur du FCP (parts dites « clean shares »).		
RC	FR001400MCQ6	Capitalisation	EUR	100€	Tous	3% Taux maximum	1.00% TTC annuel maximum
ID	FR001400MCR4	Distribution	EUR	100€	Souscripteurs « contrepartie éligible » au sens de la Directive 2004/39/CE, souscripteurs « investisseur professionnel » au sens de l'article I de l'annexe II de la Directive 2014/65/CE, et tous souscripteurs dans le cadre de services de gestion sous mandat ou de conseil en investissement sur une base indépendante au sens de la Directive 2014/65/CE, pour lesquels les fournisseurs de ces services ne sont pas autorisés à accepter, en les conservant, des droits, commissions ou tout autre avantage pécuniaire ou non pécuniaire payé ou accordé par la société de gestion ou le commercialisateur du FCP (parts dites « clean shares »).	7% Taux maximum	0.50% TTC annuel maximum

Part	Minimum de souscription
IC	NA
RC	NA
ID	NA

### Règles d'évaluation des actifs

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêt des comptes selon les méthodes suivantes :

#### **Valeurs mobilières**

**Les titres cotés** : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

**Les O.P.C.** : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

**Les titres de créances et assimilés négociables** qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

## Instruments financiers à terme et conditionnels

**Futures** : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

**Options** : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

**Options OTC** : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Cas particulier : Floor : ces options sont valorisées par des contreparties tierces à partir d'un modèle d'actualisation Marked-to-market basé sur une volatilité et une courbe de taux de marché vérifiées par le gérant et pris à la clôture du marché chaque jeudi.

**Change à terme** : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

**Dépôts à terme** : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

## Mécanisme de valeur liquidative ajustée ou swing pricing

Sycomore Asset Management a décidé de mettre en place un mécanisme de swing pricing pour protéger le fonds et ses investisseurs de long terme des impacts de fortes entrées ou sorties de capitaux.

Si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des classes de parts du fonds dépasse un seuil préétabli, déterminé sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net du fonds, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. La VL de chaque classe de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des classes de parts du fonds. Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement, au moins chaque trimestre. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au fonds.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachats au sein du fonds, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la société de gestion devra effectuer de tels ajustements. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du fonds peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

L'effet ponctuel du swing pricing sur la valeur liquidative n'étant pas lié à la gestion, les frais de surperformance sont calculés avant l'application de cette méthode.

La politique de détermination des mécanismes du Swing Pricing est disponible sur notre site internet [www.sycomore-am.com](http://www.sycomore-am.com) ou sur simple demande auprès de la société de gestion.

L'application du swing est à la discrétion de la société de gestion conformément à la Politique de swing pricing de Sycomore Asset Management.

## Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs.

Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;

- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

# SYCOYIELD 2030

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au document d'informations clés (dic).

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème		
		Part IC	Part RC	Part ID
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Taux annuel TTC maximum		
		0.50%	1.00%	0.50%
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant		
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Néant		
Commission de surperformance	Actif net	NA		

Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du fonds.

## Frais de recherche

Néant

## Rétrocession de frais de gestion

Néant

## Affectation des sommes distribuables

### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

- 1° Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- 2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

### Modalités d'affectation des sommes distribuables

#### Affectation des revenus nets

Part IC : Capitalisation  
Part RC : Capitalisation  
Part ID : Distribution

#### Affectation des plus-values nettes réalisées

Part IC : Capitalisation  
Part RC : Capitalisation  
Part ID : Distribution

## Changements affectant le fonds

Néant

### Exposition directe aux marchés de crédit

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la deuxième meilleure note Long Terme est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation (S&P, Moody's et Fitch)

S'il n'existe pas de note long terme, la deuxième meilleure note Court Terme est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation. (S&P, Moody's et Fitch)

S'il n'existe qu'une seule notation, celle-ci sera retenue.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisée en fonction des standards de marchés définissant les notions «Investissement Grade» et «Non Investment Grade».

## Evolution des capitaux propres

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>223,161,760.76</b>	-
<b>Flux de l'exercice :</b>		
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.) <sup>1</sup>	331,189,682.94	227,913,607.34
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-52,469,081.14	-11,278,608.22
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	13,416,743.68	2,297,383.91
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1,259,508.69	26,566.99
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	3,963,278.80	4,202,810.74
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-3,517.69	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes <sup>2</sup>	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes <sup>2</sup>	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Capitaux propres de fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>520,518,376.04</b>	<b>223,161,760.76</b>

<sup>1</sup> Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

<sup>2</sup> Rubrique Spécifique aux MMF.

## Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

	Exercice 31/12/2025
<b>Emissions et rachats pendant l'exercice comptable</b>	<b>Nombre de titres</b>
<b>Catégorie de classe IC (Devise: EUR)</b>	
Nombre de titres émis	282,542.0709
Nombre de titres rachetés	126,699.0672
<b>Catégorie de classe RC (Devise: EUR)</b>	
Nombre de titres émis	2,760,490.1735
Nombre de titres rachetés	352,902.9182
<b>Catégorie de classe ID (Devise: EUR)</b>	
Nombre de titres émis	1,449.7424
Nombre de titres rachetés	332.1368
<b>Commissions de souscription et/ou de rachat</b>	<b>Montant (EUR)</b>
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	7,483.63
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-

## Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
FR001400MCP8	IC	Revenus nets : Capitalisation	EUR	52,935,278.00	469,315.9878	112.79
FR001400MCQ6	RC	Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	467,347,677.21	4,184,587.1843	111.68
FR001400MCR4	ID	Revenus nets : Distribution	EUR	235,420.83	2,155.2725	109.23
		Plus ou moins-values réalisées : Distribution				

## Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays	Pays	Pays	Pays	Pays
<b>Actif</b>		Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>		Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	-					
Options	-					
Swaps	-					
Autres instruments financiers	-					
<b>TOTAL</b>	-					

## Exposition sur le marché des obligations convertibles

### Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de delta	
		< 1 an	1 an < X < 5 ans	> 5 ans	<0,6	0,6 < X < 1
France	68.80	-	68.80	-	68.80	-
<b>TOTAL</b>	<b>68.80</b>	-	<b>68.80</b>	-	<b>68.80</b>	-

## Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autres
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	439,016.92	300,182.25	138,834.68	-	-
Titres de créances	55,793.19	25,715.29	30,077.91	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	24,548.01	-	-	-	24,548.01
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Futures		-	-	-	-
Options		-	-	-	-
Swaps		-	-	-	-
Autres instruments financiers		-	-	-	-
<b>TOTAL</b>		<b>325,897.53</b>	<b>168,912.58</b>	-	<b>24,548.01</b>

## Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	16,071.65	226,165.74	196,779.53
Titres de créances	-	-	-	8,922.16	46,871.03
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	24,548.01	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>24,548.01</b>	<b>-</b>	<b>16,071.65</b>	<b>235,087.90</b>	<b>243,650.56</b>

## Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers	Devise
<b>Actif</b>	<b>Néant</b>
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres actifs: Loans	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
<b>Passif</b>	<b>Néant</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	-
Comptes financiers	-
Emprunts	-
<b>Hors-bilan</b>	<b>Néant</b>
Devises à recevoir	-
Devises à livrer	-
Futures	-
Options	-
Swaps	-
Autres opérations	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>

Au 31 décembre 2025, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en devise de référence de la comptabilité.

## Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	-	-	68.80
Obligations et valeurs assimilées	54,365.99	375,892.16	8,758.77
Titres de créances	30,025.95	25,767.25	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Autres actifs éligibles : Loans	-	-	-
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
<b>Hors Bilan</b>			
Dérivés de crédits	-	-	-
<b>Solde net</b>	<b>84,391.94</b>	<b>401,659.40</b>	<b>8,827.57</b>

Si l'OPC détient les instruments listés ci-dessus, les méthodologies retenues pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillées dans le paragraphe «Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe» qui suit celui consacré aux Règles et méthodes comptables.

## Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>OPERATIONS FIGURANT A L'ACTIF DU BILAN</b>		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de Titres Prêtés		
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versée	-	
<b>OPERATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN</b>		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		-
Dépôt de garantie espèces reçue		-

## Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
<b>TOTAL</b>						-

L'OPC n'est pas concerné car il ne détient pas plus de 10% de son actif net en parts d'autres OPC.

## Créances et dettes : ventilation par nature

	Exercice 31/12/2025
<b>Ventilation par nature des créances</b>	
Avoir fiscal à récupérer	
Déposit EUR	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Autres débiteurs divers	1,290,053.86
Coupons à recevoir	279,681.13
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>1,569,734.99</b>
<b>Ventilation par nature des dettes</b>	
Déposit EUR	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Provision charges d'emprunts	
Frais et charges non encore payés	436,500.67
Autres créditeurs divers	41,785.25
Provision pour risque des liquidités de marché	
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>478,285.92</b>

## Frais de gestion, autres frais et charges

Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
<b>Catégorie de classe IC (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	215,977.61	0.50
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Catégorie de classe RC (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	3,453,641.11	1.00
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Catégorie de classe ID (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	665.92	0.50
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)</b>	-	

(\*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

## Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	Exercice 31/12/2025
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
<b>Total</b>	-

## Autres informations

	Exercice 31/12/2025
<b>Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe</b>	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

## Détermination et ventilation des sommes distribuables

Catégorie de classe IC (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	1,995,424.80	1,065,884.00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>1,995,424.80</b>	<b>1,065,884.00</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	1,995,424.80	1,065,884.00
<b>Total</b>	<b>1,995,424.80</b>	<b>1,065,884.00</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

# SYCOYIELD 2030

**Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes**

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	191,329.06	-64,542.53
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values</b>	<b>191,329.06</b>	<b>-64,542.53</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	191,329.06	-64,542.53
<b>Total</b>	<b>191,329.06</b>	<b>-64,542.53</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

# SYCOYIELD 2030

Catégorie de classe RC (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	15,378,997.53	5,190,872.01
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>15,378,997.53</b>	<b>5,190,872.01</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	15,378,997.53	5,190,872.01
<b>Total</b>	<b>15,378,997.53</b>	<b>5,190,872.01</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

# SYCOYIELD 2030

**Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes**

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	1,694,758.79	-365,839.90
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values</b>	<b>1,694,758.79</b>	<b>-365,839.90</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	1,694,758.79	-365,839.90
<b>Total</b>	<b>1,694,758.79</b>	<b>-365,839.90</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

# SYCOYIELD 2030

Catégorie de classe ID (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	16.80	-
Revenus nets	8,955.99	3,525.78
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>8,972.79</b>	<b>3,525.78</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	8,965.93	3,517.69
Report à nouveau du revenu de l'exercice	6.86	8.09
Capitalisation	-	-
<b>Total</b>	<b>8,972.79</b>	<b>3,525.78</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	2,155.2725	1,037.6669
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	4.16	3.39
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

# SYCOYIELD 2030

**Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes**

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	867.94	-213.78
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values</b>	<b>867.94</b>	<b>-213.78</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	867.94	-
Capitalisation	-	-213.78
<b>Total</b>	<b>867.94</b>	<b>-213.78</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
<b>Obligations convertibles en actions</b>				<b>68,796.00</b>	<b>0.01</b>
<b>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				<b>68,796.00</b>	<b>0.01</b>
NEXITY 0.875% 21-19/04/2028 CV FLAT Immobilier et logement	1,500.00	45.86	EUR	68,796.00	0.01
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				<b>439,016,924.43</b>	<b>84.34</b>
<b>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				<b>439,016,924.43</b>	<b>84.34</b>
A2A SPA 24-11/09/2172 FRN Distribution Energie	2,417,000.00	103.35	EUR	2,536,424.96	0.49
ACCOR 23-11/04/2172 FRN Hôtellerie - Loisir	600,000.00	109.84	EUR	691,110.90	0.13
ACCOR 24-06/09/2173 FRN Hôtellerie - Loisir	7,500,000.00	102.69	EUR	7,822,807.19	1.50
ACCORINVEST GROU 5.375% 25-15/05/2030 Hôtellerie - Loisir	5,000,000.00	102.96	EUR	5,185,476.39	1.00
ACCORINVEST GROU 5.5% 24-15/11/2031 Hôtellerie - Loisir	3,100,000.00	102.80	EUR	3,210,542.56	0.62
AEGIS LUX 5.625% 25-29/10/2031 Services divers	5,309,000.00	101.44	EUR	5,440,092.48	1.05
AFFLELOU SAS 6% 24-25/07/2029 Distribution - Commerce	1,075,000.00	104.37	EUR	1,150,601.17	0.22
AHLSTROM-MUN 3.625% 21-04/02/2028 Bois et Produits de base	1,600,000.00	99.14	EUR	1,601,464.44	0.31
ALTAREA 1.75% 20-16/01/2030 Immobilier et logement	300,000.00	92.45	EUR	282,447.78	0.05
ALTAREA 5.5% 24-02/10/2031 Immobilier et logement	8,000,000.00	106.61	EUR	8,643,160.55	1.66
AMBER FINCO PLC 6.625% 24-15/07/2029 Services divers	3,150,000.00	105.13	EUR	3,410,141.87	0.66
ARENA LUX FIN 25-01/05/2030 FRN Services divers	1,500,000.00	101.15	EUR	1,529,602.92	0.29
ASMODEE GROUP AB 4.25% 25-15/12/2031 Distribution - Commerce	1,429,000.00	101.17	EUR	1,449,064.75	0.28
ASMODEE GROUP AB 5.75% 24-15/12/2029 Distribution - Commerce	7,500,000.00	105.21	EUR	4,221,257.75	0.81
ASSEMBLIN CAVERI 24-01/07/2031 FRN Construction et matériaux de construction	900,000.00	101.12	EUR	910,062.00	0.17
ASSEMBLIN CAVERI 6.25% 24-01/07/2030 Construction et matériaux de construction	3,025,000.00	104.35	EUR	3,203,883.38	0.62
AZELIS FINAN 4.75% 24-25/09/2029 Distribution - Commerce	400,000.00	102.74	EUR	416,253.78	0.08
BACH BIDCO SPA 21-15/10/2028 FRN Bureau	3,500,000.00	101.20	EUR	3,592,208.67	0.69

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
BANIJAY ENTERTAI 7% 23-01/05/2029 Divertissement	8,350,000.00	103.86	EUR	8,776,471.61	1.69
BEL SA 4.375% 24-11/04/2029 Biens de consommation	1,000,000.00	102.75	EUR	1,059,783.15	0.20
BE SEMICONDUCTOR 4.5% 24-15/07/2031 Electrique - Electronique	500,000.00	103.93	EUR	530,288.59	0.10
BIFFA GROUP 5.25% 25-15/06/2031 Services divers	1,059,000.00	99.86	EUR	1,060,553.20	0.20
BK LC FINCO 1 SARL 30/04/2029 Textiles et habillement	2,400,000.00	101.39	EUR	2,456,134.00	0.47
BOELS TOPHOLD 5.75% 24-15/05/2030 Services divers	5,200,000.00	103.59	EUR	5,428,103.78	1.04
BOELS TOPHOLD 6.25% 23-15/02/2029 Services divers	400,000.00	103.28	EUR	422,850.22	0.08
CAB 3.375% 21-01/02/2028 Produits pharmaceutiques	1,400,000.00	97.09	EUR	1,379,500.50	0.27
CANAL PLUS SA 4.625% 25-03/12/2030 Audiovisuel	4,500,000.00	100.80	EUR	4,554,636.78	0.88
CCF HOLD 25-27/05/2035 FRN Banques et assurances	3,700,000.00	101.61	EUR	3,872,745.40	0.74
CDP RETI SPA 3.875% 24-04/09/2031 Holdings et societes financieres	1,507,000.00	102.67	EUR	1,566,885.50	0.30
CELSA OPCO SA 25-15/12/2030 FRN Siderurgie Minerai et Métaux	1,600,000.00	100.82	EUR	1,621,834.40	0.31
CELSA OPCO SA 8.25% 25-15/12/2030 Siderurgie Minerai et Métaux	2,475,000.00	103.36	EUR	2,572,290.19	0.49
CONSTELLIUM SE 3.125% 21-15/07/2029 Siderurgie Minerai et Métaux	2,000,000.00	98.45	EUR	1,998,553.89	0.38
CRDT AGR ASSR 1.5% 21-06/10/2031 Assurances	5,800,000.00	89.51	EUR	5,213,502.41	1.00
CROWN EUROPEAN 3.75% 25-30/09/2031 Industrie d'emballage et papier	1,875,000.00	100.30	EUR	1,897,914.06	0.36
DRAX FINCO PLC 5.875% 24-15/04/2029 Distribution Energie	350,000.00	103.88	EUR	368,145.94	0.07
EDP SA 24-16/09/2054 FRN Distribution Energie	6,000,000.00	102.72	EUR	6,387,540.82	1.23
EIRCOM FINANCE 5% 25-30/04/2031 Télécommunication	5,519,000.00	101.85	EUR	5,670,705.05	1.09
EIRCOM FINANCE 5.75% 24-15/12/2029 Télécommunication	2,533,000.00	104.18	EUR	2,646,970.93	0.51
ELIOR GROUP SA 5.625% 25-15/03/2030 Biens de consommation	4,931,000.00	103.82	EUR	5,204,066.45	1.00

# SYCOYIELD 2030

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
EMERALD DEBT 6.375% 23-15/12/2030 Construction et matériaux de construction	4,600,000.00	104.25	EUR	4,811,791.67	0.92
ENEL SPA 24-27/05/2172 FRN Distribution Energie	3,300,000.00	103.09	EUR	3,497,836.81	0.67
EPHIOS SUBCO S 7.875% 23-31/01/2031 Produits pharmaceutiques	500,000.00	106.59	EUR	535,127.50	0.10
ERAMET 6.5% 24-30/11/2029 Siderurgie Minerai et Métaux	500,000.00	99.26	EUR	499,505.48	0.10
ERAMET 7% 23-22/05/2028 Siderurgie Minerai et Métaux	200,000.00	101.31	EUR	211,367.21	0.04
EROSKI S COOP 5.75% 25-15/05/2031 Distribution - Commerce	2,590,000.00	103.71	EUR	2,699,662.76	0.52
EVOCA SPA 24-09/04/2029 FRN Machines et Véhicules	6,500,000.00	96.43	EUR	6,381,890.90	1.23
FNAC DARTY SA 6% 24-01/04/2029 Distribution - Commerce	9,000,000.00	103.97	EUR	9,498,300.00	1.82
FORVIA SE 5.125% 24-15/06/2029 Machines et Véhicules	626,000.00	103.54	EUR	649,917.72	0.12
FORVIA SE 5.375% 25-15/03/2031 Machines et Véhicules	1,300,000.00	103.00	EUR	1,360,285.69	0.26
FORVIA SE 5.5% 24-15/06/2031 Machines et Véhicules	3,418,000.00	103.53	EUR	3,549,030.93	0.68
FORVIA SE 5.625% 25-15/06/2030 Machines et Véhicules	3,690,000.00	104.34	EUR	3,861,787.95	0.74
GESTAMP AUTOMOCI 4.375% 25-15/10/2030 Machines et Véhicules	3,412,000.00	101.03	EUR	3,484,115.94	0.67
GETLINK SE 4.125% 25-15/04/2030 Transports et matériel de transport	1,600,000.00	102.71	EUR	1,658,074.67	0.32
GRUENTHAL GMBH 4.625% 24-15/11/2031 Produits pharmaceutiques	2,458,000.00	101.37	EUR	2,507,390.10	0.48
GRUENTHAL GMBH 6.75% 23-15/05/2030 Produits pharmaceutiques	700,000.00	104.86	EUR	740,610.50	0.14
GUALA CLOSURES 23-29/06/2029 FRN Industrie d'emballage et papier	4,000,000.00	100.81	EUR	4,046,318.36	0.78
HLD EUROPE 4.125% 25-02/04/2030 Holdings et sociétés financières	2,177,000.00	101.44	EUR	2,276,810.68	0.44
HOLDING DINFRAS 3.875% 25-31/01/2031 Distribution Energie	400,000.00	99.13	EUR	400,588.71	0.08
HOLDING DINFRAS 4.875% 24-24/10/2029 Distribution Energie	3,200,000.00	103.68	EUR	3,348,928.00	0.64
ILIAD HOLDING 5.625% 21-15/10/2028 Télécommunication	4,000,000.00	101.54	EUR	4,111,440.00	0.79

# SYCOYIELD 2030

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
ILIAD 5.625% 23-15/02/2030 Internet	800,000.00	107.63	EUR	901,001.21	0.17
IMA INDUSTRIA 24-15/04/2029 FRN Machines et Véhicules	7,614,000.00	101.34	EUR	7,815,896.21	1.50
INPOST SA 4% 25-01/04/2031 Transports et matériel de transport	2,876,000.00	100.25	EUR	2,915,755.91	0.56
IPD 3 BV 24-15/06/2031 FRN Ordinateurs logiciels	5,435,000.00	100.62	EUR	5,486,326.78	1.05
IPD 3 BV 5.5% 25-15/06/2031 Ordinateurs logiciels	4,409,000.00	101.39	EUR	4,483,977.49	0.86
IRCA SPA 24-15/12/2029 FRN Biens de consommation	5,500,000.00	101.64	EUR	5,608,436.64	1.08
IREN SPA 25-23/04/2173 FRN Distribution Energie	450,000.00	101.42	EUR	470,648.22	0.09
ITELYUM REGE 5.75% 25-15/04/2030 Produits Chimique	2,100,000.00	100.05	EUR	2,127,841.33	0.41
ITM ENTREPRISES 4.125% 25-29/01/2030 Biens de consommation	900,000.00	101.81	EUR	951,009.90	0.18
ITM ENTREPRISES 5.75% 24-22/07/2029 Biens de consommation	1,600,000.00	106.61	EUR	1,747,853.15	0.34
KAIXO BONDCO TEL 5.125% 21-30/09/2029 Télécommunication	5,000,000.00	101.40	EUR	5,148,398.61	0.99
KAPLA HOLDING SA 24-31/07/2030 FRN Services divers	2,320,000.00	101.14	EUR	2,353,596.18	0.45
KAPLA HOLDING SA 5% 25-30/04/2031 Services divers	1,822,000.00	101.58	EUR	1,871,050.26	0.36
KONINKLIJKE KPN 24-18/09/2172 FRN Télécommunication	1,000,000.00	103.47	EUR	1,049,288.22	0.20
LAGARDERE SCA 4.75% 25-12/06/2030 Distribution - Commerce	3,000,000.00	102.12	EUR	3,144,355.07	0.60
LA MONDIALE 2.125% 20-23/06/2031 Assurances	3,400,000.00	93.70	EUR	3,224,699.26	0.62
LA POSTE SA 25-16/01/2174 FRN Transports et matériel de transport	8,100,000.00	103.53	EUR	8,577,483.90	1.65
LIONPOLARIS LX 4 24-01/07/2029 FRN Biens de consommation	4,450,000.00	101.28	EUR	4,509,274.37	0.87
LKQ DUTCH BOND 4.125% 24-13/03/2031 Distribution - Commerce	3,500,000.00	102.26	EUR	3,696,868.29	0.71
LORCA TELECOM 5.75% 24-30/04/2029 Télécommunication	1,000,000.00	104.11	EUR	1,058,689.44	0.20
LOXAM SAS 4.25% 25-15/02/2030 Services divers	1,250,000.00	100.74	EUR	1,284,299.31	0.25

# SYCOYIELD 2030

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
LOXAM SAS 4.25% 25-15/02/2031 Services divers	2,683,000.00	100.17	EUR	2,722,295.52	0.52
LOXAM SAS 6.375% 23-31/05/2029 Services divers	7,500,000.00	103.62	EUR	7,017,986.25	1.35
MANDATUM LIFE 24-04/12/2039 FRN Assurances	3,413,000.00	101.41	EUR	3,474,417.64	0.67
MATTERHORN TELE 3.875% 25-15/10/2030 Télécommunication	3,333,000.00	99.83	EUR	3,334,342.46	0.64
MOBILUX FINANCE 7% 24-15/05/2030 Distribution - Commerce	7,200,000.00	104.43	EUR	7,588,960.00	1.46
NEINOR HOMES 5.875% 24-15/02/2030 Immobilier et logement	7,400,000.00	104.18	EUR	7,769,553.94	1.49
NEOPHARMED GENTI 7.125% 24-08/04/2030 Produits pharmaceutiques	1,575,000.00	104.16	EUR	1,665,489.00	0.32
NEXTERA ENERGY 25-15/05/2056 FRN Distribution Energie	1,900,000.00	99.71	EUR	1,905,684.59	0.37
NIDDA HEALTHCARE 25-15/10/2032 FRN Produits pharmaceutiques	1,400,000.00	101.07	EUR	1,431,776.58	0.28
NIDDA HEALTHCARE 25-23/10/2030 FRN Produits pharmaceutiques	1,350,000.00	101.44	EUR	1,380,572.78	0.27
NIDDA HEALTHCARE 5.375% 25-23/10/2030 Produits pharmaceutiques	2,427,000.00	102.37	EUR	2,529,718.39	0.49
NIDDA HEALTHCARE 5.625% 24-21/02/2030 Produits pharmaceutiques	1,750,000.00	102.85	EUR	1,834,019.69	0.35
ONE HOTEL GMBH % 24-02/04/2031 Hôtellerie - Loisir	6,773,000.00	106.90	EUR	6,588,721.91	1.27
ONTEX GROUP 5.25% 25-15/04/2030 Distribution - Commerce	1,000,000.00	99.16	EUR	1,016,393.37	0.20
OPMOBILITY 4.2955% 25-05/02/2031 Machines et Véhicules	1,600,000.00	101.42	EUR	1,651,481.27	0.32
ORANGE 24-15/03/2173 FRN Télécommunication	3,500,000.00	103.20	EUR	3,739,621.03	0.72
OVH GROUPE SAS 4.75% 25-05/02/2031 Bureau	971,000.00	99.98	EUR	990,052.64	0.19
PACHELBEL BIDCO 24-17/05/2031 FRN Services divers	1,667,000.00	101.38	EUR	1,709,591.29	0.33
PACHELBEL BIDCO 7.125% 24-17/05/2031 Services divers	2,733,000.00	107.04	EUR	3,009,298.33	0.58
PAPREC HOLDING 4.125% 25-15/07/2030 Services divers	5,000,000.00	100.81	EUR	5,140,510.42	0.99
PIAGGIO & C 6.5% 23-05/10/2030 Services divers	7,000,000.00	105.81	EUR	7,520,310.00	1.44

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
PICARD GROUPE 6.375% 24-01/07/2029 Biens de consommation	6,343,000.00	104.31	EUR	6,621,129.98	1.27
PINNACLE BIDCO P 8.25% 23-11/10/2028 Services divers	1,700,000.00	104.82	EUR	1,842,291.42	0.35
PLT VII FINANCE 24-15/06/2031 FRN Télécommunication	3,100,000.00	100.71	EUR	3,132,229.67	0.60
PLT VII FINANCE 6% 24-15/06/2031 Télécommunication	2,500,000.00	103.88	EUR	2,605,208.33	0.50
POSTE ITALIANE 21-31/12/2061 FRN Transports et matériel de transport	5,500,000.00	96.08	EUR	5,361,421.85	1.03
PROGROUPE 5.125% 24-15/04/2029 Holdings et sociétés financières	2,575,000.00	102.80	EUR	2,676,426.39	0.51
PROGROUPE 5.375% 24-15/04/2031 Holdings et sociétés financières	1,000,000.00	102.41	EUR	1,036,034.44	0.20
PRYSMIAN SPA 25- FRN Electrique - Electronique	2,676,000.00	104.11	EUR	2,838,715.46	0.55
Q-PARK HOLDING 4.25% 25-01/09/2030 Services divers	1,455,000.00	101.63	EUR	1,500,030.63	0.29
Q-PARK HOLDING 5.125% 24-01/03/2029 Services divers	600,000.00	102.96	EUR	628,375.67	0.12
Q-PARK HOLDING 5.125% 24-15/02/2030 Services divers	1,618,000.00	103.43	EUR	1,702,075.77	0.33
RCI BANQUE 4.125% 24-04/04/2031 Machines et Véhicules	1,000,000.00	102.45	EUR	1,055,741.78	0.20
REXEL SA 4% 25-15/09/2030 Distribution - Commerce	3,068,000.00	101.40	EUR	3,150,617.83	0.61
ROQUETTE FRERE 24-25/02/2173 FRN Biens de consommation	7,700,000.00	102.63	EUR	8,266,592.58	1.59
ROSSINI SARL 24-31/12/2029 FRN Produits pharmaceutiques	4,200,000.00	101.73	EUR	1,814,212.04	0.35
ROSSINI SARL 6.75% 24-31/12/2029 Produits pharmaceutiques	2,400,000.00	105.25	EUR	2,528,370.00	0.49
SCIL IV LLC / SC 9.5% 23-15/07/2028 Produits Chimique	2,100,000.00	105.42	EUR	2,308,070.33	0.44
SECHE ENVIRONNEM 25-09/01/2174 FRN Services divers	1,800,000.00	100.51	EUR	1,834,500.52	0.35
SECHE ENVIRONNEM 4.5% 25-25/03/2030 Services divers	797,000.00	102.29	EUR	826,202.08	0.16
SILGAN HOLDINGS 4.25% 25-15/02/2031 Industrie d'emballage et papier	3,857,000.00	101.27	EUR	3,957,475.92	0.76
SPCM SA 2.625% 20-01/02/2029 Produits Chimique	4,400,000.00	97.96	EUR	4,316,612.67	0.83

# SYCOYIELD 2030

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
TDF INFRASTRUCTU 1.75% 21-01/12/2029 Audiovisuel	800,000.00	93.88	EUR	752,366.47	0.14
TDF INFRASTRUCTU 4.125% 24-23/10/2031 Audiovisuel	3,300,000.00	101.44	EUR	3,375,150.95	0.65
TEAMSYSTEM SPA 24-31/07/2031 FRN Ordinateurs logiciels	2,000,000.00	100.66	EUR	2,038,069.15	0.39
TEAMSYSTEM SPA 5% 25-01/07/2031 Ordinateurs logiciels	2,000,000.00	100.98	EUR	2,042,005.75	0.39
TELEFONICA EUROP 21-31/12/2061 FRN Télécommunication	2,000,000.00	94.96	EUR	1,930,265.64	0.37
TEREOS FIN GROUP 7.25% 23-15/04/2028 Agriculture	1,000,000.00	101.22	EUR	1,025,310.28	0.20
TERNA RETE 24-11/04/2173 FRN Distribution Energie	1,300,000.00	103.54	EUR	1,391,489.90	0.27
TIKEHAU CAPITAL 4.25% 25-08/04/2031 Private equity	3,000,000.00	101.44	EUR	3,138,303.70	0.60
TRIVIUM PACK FIN 6.625% 25-15/07/2030 Industrie d'emballage et papier	2,700,000.00	105.38	EUR	2,953,162.88	0.57
URW SE 25-11/09/2174 FRN Immobilier et logement	2,700,000.00	102.13	EUR	2,798,295.90	0.54
URW SE 25-31/12/2049 FRN Immobilier et logement	7,500,000.00	102.58	EUR	7,786,509.25	1.50
VEOLIA ENVRNMT 20-20/04/2169 FRN Distribution Energie	3,300,000.00	96.22	EUR	3,234,093.12	0.62
VERISURE HOLDING 5.5% 24-15/05/2030 Services divers	300,000.00	103.82	EUR	313,760.67	0.06
VERISURE MIDHOLD 5.25% 21-15/02/2029 Services divers	3,000,000.00	100.53	EUR	3,077,150.00	0.59
VERIZON COMM INC 25-15/06/2056 FRN Télécommunication	4,000,000.00	99.52	EUR	4,005,284.62	0.77
VIA CEL DES INM 4.875% 25-15/04/2031 Immobilier et logement	600,000.00	99.46	EUR	604,229.00	0.12
VMED O2 UK FIN 3.25% 20-31/01/2031 Télécommunication	4,000,000.00	95.85	EUR	3,895,548.89	0.75
WENDEL SE 4.5% 23-19/06/2030 Holdings et sociétés financières	400,000.00	104.25	EUR	426,859.01	0.08
WP/AP TELECOM 3.75% 21-15/01/2029 Télécommunication	1,300,000.00	100.17	EUR	1,325,191.83	0.25
ZEGONA FINANCE 6.75% 24-15/07/2029 Télécommunication	9,529,200.00	105.29	EUR	10,337,133.22	1.99
<b>Titres de créances</b>				<b>55,793,193.27</b>	<b>10.72</b>
<b>Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé</b>				<b>55,793,193.27</b>	<b>10.72</b>

# SYCOYIELD 2030

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
AEROPORTI ROMA 1.75% 21-30/07/2031 Construction et matériaux de construction	5,500,000.00	92.22	EUR	5,114,303.08	0.98
ARKEMA 24-25/03/2173 FRN Produits Chimique	1,400,000.00	102.40	EUR	1,486,311.34	0.29
ARKEMA 25- FRN Produits Chimique	1,800,000.00	99.72	EUR	1,841,770.36	0.35
AUTOSTRAD PER L 4.75% 23-24/01/2031 Services divers	3,200,000.00	106.18	EUR	3,541,879.67	0.68
CARMILA SA 3.75% 25-13/01/2033 Immobilier et logement	300,000.00	98.08	EUR	296,835.04	0.06
CELLNEX TELECOM 0.75% 20-20/11/2031 CV Construction et matériaux de construction	100,000.00	90.32	EUR	90,410.52	0.02
CNP ASSURANCES 20-30/06/2051 FRN Assurances	6,000,000.00	94.52	EUR	5,748,931.23	1.10
DOMETIC GROUP AB 5% 25-11/09/2030 Services divers	2,000,000.00	101.93	EUR	2,070,320.82	0.40
ELEC DE FRANCE 25-06/04/2174 FRN Distribution Energie	2,300,000.00	99.07	EUR	2,303,674.33	0.44
ENEL SPA 23-16/07/2171 FRN Distribution Energie	100,000.00	106.66	EUR	109,676.58	0.02
IBERDROLA FIN SA 24-16/04/2172 FRN Distribution Energie	3,400,000.00	105.14	EUR	3,694,716.56	0.71
IBERDROLA FIN SA 25-05/11/2174 FRN Distribution Energie	1,100,000.00	99.71	EUR	1,103,703.84	0.21
INMOBILIARIA COL 3.25% 25-22/01/2030 Immobilier et logement	400,000.00	100.12	EUR	412,894.52	0.08
METRO 4% 25-05/03/2030 Biens de consommation	200,000.00	104.21	EUR	215,120.85	0.04
MUNDYS SPA 4.75% 24-24/01/2029 Services divers	300,000.00	104.52	EUR	327,056.22	0.06
NEOPHARMED GENTI 24-08/04/2030 FRN Produits pharmaceutiques	1,000,000.00	101.72	EUR	1,031,299.51	0.20
ORANGE 23-18/04/2172 FRN Télécommunication	1,100,000.00	106.11	EUR	1,209,683.41	0.23
RCI BANQUE 24-09/10/2034 FRN Machines et Véhicules	6,000,000.00	105.42	EUR	6,404,881.64	1.23
RENAULT 3.875% 25-30/09/2030 Machines et Véhicules	2,000,000.00	100.75	EUR	2,035,615.89	0.39
SCHAEFFLER 4.5% 24-28/03/2030 Machines et Véhicules	400,000.00	102.65	EUR	424,552.16	0.08
TDC NET AS 6.5% 23-01/06/2031 Télécommunication	4,500,000.00	110.78	EUR	5,159,708.63	0.99

# SYCOYIELD 2030

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
VALEO SE 5.125% 25-20/05/2031 Machines et Véhicules	3,400,000.00	103.28	EUR	3,621,287.37	0.70
VALEO SE 5.875% 23-12/04/2029 Machines et Véhicules	200,000.00	107.74	EUR	224,111.40	0.04
VEOLIA ENVRNMT 25-24/01/2174 FRN Distribution Energie	2,800,000.00	99.65	EUR	2,824,237.72	0.54
VODAFONE GROUP 25-12/09/2055 FRN Télécommunication	2,303,000.00	99.40	EUR	2,319,020.99	0.45
ZF EUROPE FIN BV 6.125% 23-13/03/2029 Machines et Véhicules	1,500,000.00	103.94	EUR	1,634,035.27	0.31
ZF EUROPE FIN BV 7% 25-12/06/2030 Machines et Véhicules	500,000.00	105.46	EUR	547,154.32	0.11
<b>Créances</b>				<b>1,569,734.99</b>	<b>0.30</b>
<b>Dettes</b>				<b>-478,285.92</b>	<b>-0.09</b>
<b>Autres comptes financiers</b>				<b>24,548,013.27</b>	<b>4.72</b>
<b>TOTAL ACTIF NET</b>			<b>EUR</b>	<b>520,518,376.04</b>	<b>100.00</b>

Le secteur d'activité représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du provider Bloomberg.

## Inventaire des opérations à terme de devises (Devise: EUR)

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant	Devise	Montant
Change à terme						
<b>Total</b>	-	-		-		-

\* Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation du fonds.

## Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

### Instruments financiers à terme - action

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

### Instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

### Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				

## Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

### Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

### Instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

### Instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

## Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Opération affectée à la classe de part	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
			Actif	Passif	
<b>Futures</b>					
Sous total			-	-	-
<b>Options</b>					
Sous total			-	-	-
<b>Swaps</b>					
Sous total			-	-	-
<b>Autres instruments</b>					
Sous total			-	-	-
<b>Total</b>			-	-	-

## Synthèse de l'inventaire (Devise: EUR)

	Valeur actuelle présentée au bilan
<b>Total inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)</b>	494,878,913.70
<b>Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :</b>	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
<b>Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises</b>	-
<b>Autres actifs (+)</b>	26,117,748.26
<b>Autres passifs (-)</b>	478,285.92
<b>Passifs de financement (-)</b>	-
<b>TOTAL</b>	<b>520,518,376.04</b>